L'an deux mil vingt-deux, le 2 février à 19 heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie D'EPAIGNES sous la présidence de Mme LEBLANC Marie-Paule, maire.

<u>Etaient Présents</u>, Mesdames et Messieurs : PLAZIAT, FRANCOIS, LEGAY, VILLEY, CARON, RIVOUAL, COIGNARD C., FAYEULLE, MOREIRA-CORREIA

Absents excusés: Mesdames DETUNE, REBUT et Messieurs HUMBERT, LUSIAUX et MORIN

<u>Secrétaire</u>: Madame MOREIRA-CORREIA

<u>Intervention M. POIRIER – chambre d'agriculture - méthanisation</u>

Madame le Maire ouvre la séance en donnant la parole à Monsieur POIRIER, conseiller énergiebâtiment, pôle filières à la chambre d'agriculture de Normandie.

Monsieur POIRIER, référent méthanisation à la chambre d'agriculture secteur de Bernay présente un power point (ci-joint).

Questions-réponses : Monsieur FRANCOIS interroge Monsieur POIRIER au sujet des odeurs qu'un méthaniseur peut engendrer, Monsieur POIRIER explique que ces odeurs sont dues aux acides gras volatils et qu'ils proviennent d'une réaction trop « récente ».

La durée de traitement varie en fonction de la taille du projet. Un suivi annuel permet de vérifier le fonctionnement des méthaniseurs.

Madame DUTILLEUL évoque des odeurs très fortes pouvant suivre les épandages de digestat au niveau des champs qui se situent non loin chez elle. Monsieur POIRIER rappelle qu'il y a une différence concernant les digestats de méthaniseur de ferme, industriel et de collectivités.

Monsieur POIRIER invite les conseillers à se rendre sur différents sites de méthaniseur de ferme, afin qu'ils se fassent une idée (Saint-Jean-du-Thenney, GAEC du Moulin...).

Il précise que les méthaniseurs de type ferme ne peuvent être installés à moins de 200 mètres des habitations.

Le conseil s'interroge sur le contrôle de ce type de système, Monsieur POIRIER indique qu'une surveillance sanitaire est réalisée annuellement.

•••

Achat maison M. et Mme HAMEL

Considérant le projet de création d'un lieu culturel suite au don de Mme LENOBLE, Madame le Maire fait part au conseil municipal de sa visite de la maison de Monsieur et Madame HAMEL et des négociations entreprises suite à cette visite.

Cette maison des années 1970, située au 16 route des Anglais, sur un terrain de 2000 m² arboré, permettrait grâce à ses 3 niveaux de créer aisément les différents espaces souhaités : lecture, musique et jeux...

Tenant compte de l'avis du Domaine qui estime le bien à 300 000 €, après en avoir délibéré,

le conseil municipal décide de faire une proposition à hauteur de 290 000 € et donne pouvoir à Madame le Maire pour signer tout document y afférent.

Préemption terrains MALLEA

Madame le Maire revient sur un sujet évoqué lors du dernier conseil municipal concernant la vente des terrains MALLEA situés rue du Stade, en effet, une DIA (déclaration d'intention d'aliéner) a été récemment reçue en Mairie.

Madame le Maire évoque les possibilités que donnent ces parcelles et rappelle le projet de la zone de loisirs, à laquelle elles étaient destinées lors de la création du PLU.

Afin de pouvoir procéder rapidement à cet achat, Madame le Maire a contacté l'EPFN (Etablissement Public Foncier de Normandie), l'organisme prêteur qui accepte de financer cet achat pour un montant de 165 000 €.

Le conseil municipal décide à la majorité de préempter sur les parcelles ZT 117 et 165, AB 142, 445, 446, 447, 501 et 618, s'aligne au montant de 165 000 € et donne tous droits de signature à Madame le Maire concernant l'acquisition de ces parcelles.

Sécurité centre-bourg

Madame le Maire procède à la lecture d'un courrier reçu par la Préfecture, dans lequel le Préfet indique avoir été contacté par un administré l'informant d'une vitesse excessive et un manque de signalisation dans le centre-bourg.

La rue du Stade avait déjà fait l'objet d'un courrier venant d'habitants de cette rue. Dans un but économique, le conseil municipal avait répondu qu'au regard des travaux d'assainissement prévus dans ce secteur, aucuns travaux de voirie ne pouvaient être entrepris avant.

Le schéma directeur d'assainissement étant terminé, la situation pourra être améliorée dans cette rue. Pour ce qui est des autres voies, le conseil municipal décide de contacter la gendarmerie afin que des contrôles soient réalisés dans cette zone et Madame le Maire prendra contact avec le service de voirie du Département afin de trouver la solution la plus adéquate. Voir pour un marquage au sol.

SIEGE - Travaux route de la Noé Poulain et la Febvrerie / route de Lieurey

Madame le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre d'extension du réseau électrique, des travaux sur le réseau de distribution public doivent être réalisés ; route de la Noé Poulain pour un montant de 1200 € et au lieu-dit la Febvrerie, route de Lieurey pour un montant de 1269 €.

Après délibéré, le conseil municipal accepte ces devis.

Questions diverses

Madame le Maire fait un point sur le schéma directeur d'assainissement et informe le conseil municipal de la fin de l'enquête publique. Une réunion avec la société VIAMAP et le département permettra de mettre en route l'appel d'offres pour le lancement des travaux d'assainissement du centre-bourg.

Madame FAYEULLE informe le conseil municipal d'une cuvette route de la Chapelle Becquet suite à des travaux réalisés par le SAEP. Madame VILLEY, référente SAEP prendra contact avec les services compétents.

Madame FAYEULLE évoque le passage fréquent de camions route de Vannecrocq, en effet, plusieurs poids lourds ce sont trouvés enlisés. Le sujet va être étudié par la commission travaux qui se rendra sur place.

Madame le Maire revient sur les dons pour la rénovation de l'église et informe d'une subvention supplémentaire de 6000 € obtenue de la Fondation du Patrimoine, suite à son passage devant un jury et une présentation des travaux, de l'historique de l'église et de la fresque. Elle rappelle à tous que les dons restent ouverts ! 4 480 € de dons actuels.

Madame DUTILLEUL demande où en est la procédure d'arrachage de haies route de Pont-Audemer, Madame le Maire répond que 3 kms de haies vont être replantés. Mais la réglementation n'oblige pas que cela soit replanté à l'emplacement initial.

Les conseillers municipaux constatent avec tristesse que de plus en plus de prairies disparaissent, pour laisser place à des champs de cultures céréalières...

Madame COIGNARD évoque une conversation qu'elle a eue avec un client concernant le manque de visibilité des arrêts de bus. Madame le Maire répond qu'une étude pour l'implantation de candélabres est en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Méthanisation

Conseil Municipal

EPAIGNES

02 Février 2022

Mathieu POIRIER - Chambre d'Agriculture

Conseiller Energie-Bâtiment Référent Méthanisation Chambre Agri Normandie 07 87 74 27 75



Une animation régionale : Métha Normandie



Une animation régionale pour accompagner le développement de la filière



Réseau

- Rencontres Régionales
- Réunions thématiques
- Veille
- Groupes de travail

Observatoire

- Suivi des unités en fonctionnement
- Suivi des unités en projet

Appui aux acteurs

- Conseil aux porteurs de projet
- Appui aux territoires
- Droit à l'injection
- Acceptabilité

Veille gaz vert

Suivi des projets en région

Communication

- Newsletter
- Site internet
- Réseaux sociaux

Financeurs:









Opérateurs:





Partenaires:

Services de l'Etat





Des objectifs à différentes échelles





Cadre national:

- ➤ Loi de transition énergétique pour la croissance verte : 32 % d'EnR dans la consommation d'énergie finale
- PPE : 7 % à 10 % de « gaz vert » dans les réseaux en 2030



Cadre régional :

- ➤ SRADDET => objectifs à l'échelle normande
- Feuille de route régionale sur l'économie circulaire

| Objectifs 2030 | SRADDET (Région Normandie) |
|----------------|----------------------------|
| Injection | 1700 Gwh |
| Cogénération | 560 Gwh |





Cadre local:

- > PCAET
- > Territoire 100 % EnR

Les sites de méthanisation En Normandie:

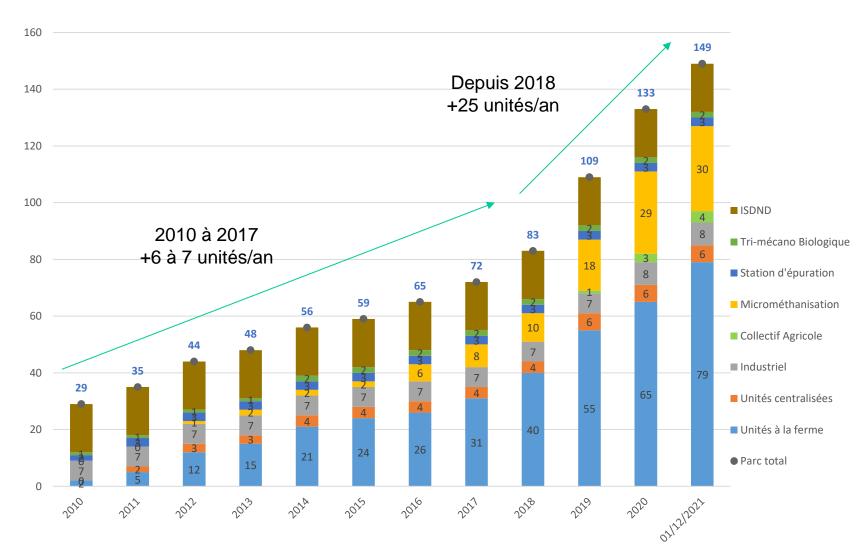


149 sites en fonctionnement, 15 en construction, une trentaine en instruction, une centaine à des stades moins avancés

Source : Biomasse Normandie

Avec une accélération depuis 3 ans



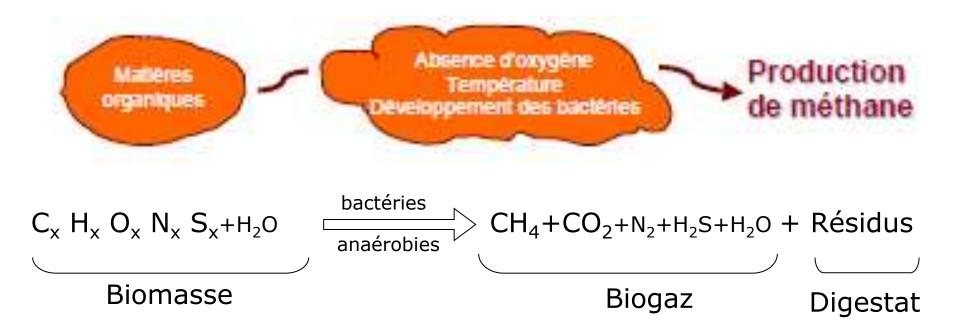


Les Principes



Un procédé biologique de dégradation des matières organiques, en l'absence d'oxygène

Existe en conditions naturelles (marais, fermentation entérique)



Concrètement : les principes de la métha



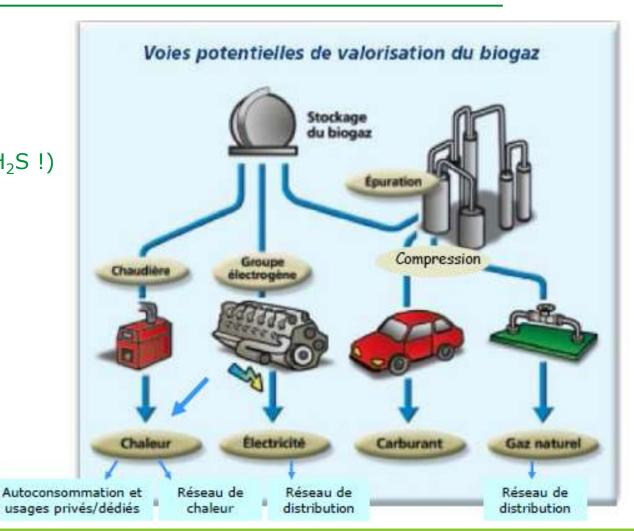
Pour une bonne digestion des déchets, il faut :

- Un contrôle optimal de la température (37° C) et du pH (7)
- Un rapport C/N compris entre 20 et 30
- Une alimentation en "matières fraîches" régulière dans le temps
- Une alimentation en matières de <u>nature régulière</u>
- Une alimentation équilibrée (taux de matière sèche)

Le Biogaz, qu'en faire ?



- 1 m³ biogaz
- 55/60 %CH₄ (40% CO₂, ∅ H₂S!)
- 5,5 kWhPCI
- 0,5 I fioul



L'injection réseau du biométhane



Procédure de gestion des réservations de capacité d'injection de biométhane sur les réseaux de transport et de

distribution de gaz naturel:

- Étude de faisabilité
- Etude détaillée
- **✓** ICPE

Pas d'entretien de cogénérateur mais EPURATION/COMPRESSION + PRESTATION D'INJECTION







Les Types de process :



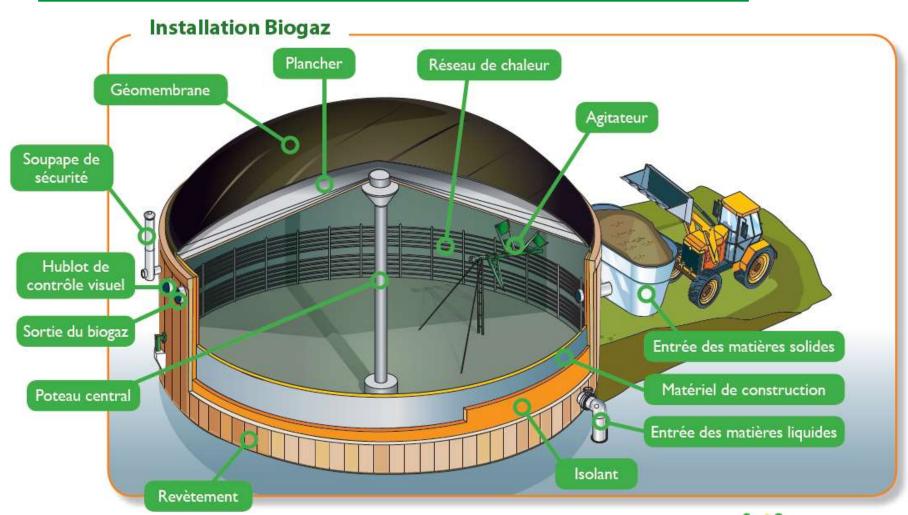


Voie liquide continue infiniment mélangé

Voie sèche discontinue travail au chargeur



Méthanisation en infiniment mélangé



À la ferme

[□]75 à 500 kWe













Méthanisation territoriale/centralisée

3 à 40 fermes 20 000 à 60 000 t 1 Mwe ou 250 m3/h Peut proposer de la prestation de traitement de déchets de cantine ou IAA (hygiénisation)









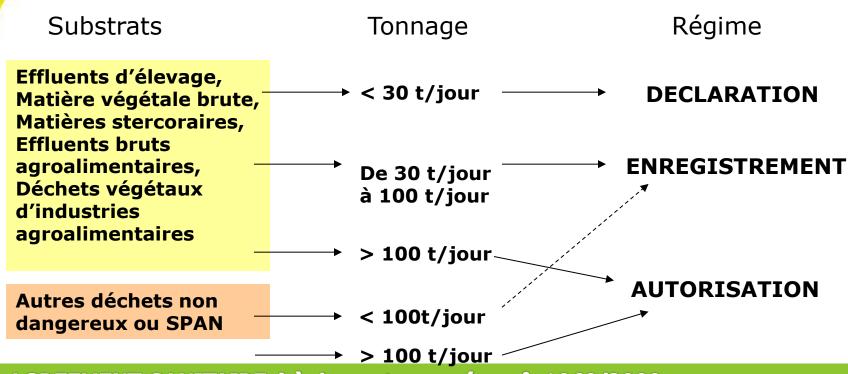


Réglementation



Aspects réglementaires

Unité de méthanisation → Réglementation ICPE - rubrique 2781-1 Combustion du biogaz → Réglementation ICPE - rubrique 2910-C



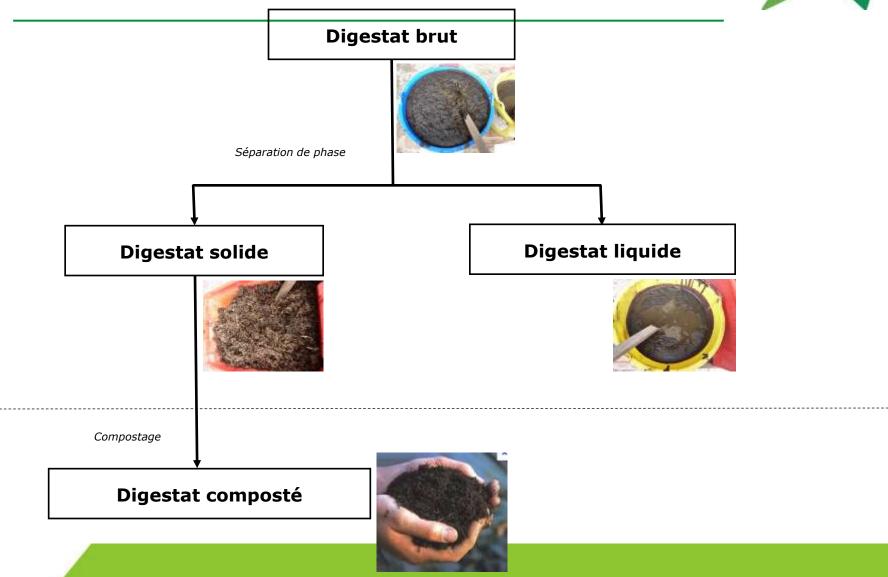
AGREEMENT SANITAIRE (règlement européen n° 1069/2009 :

si sous produits animaux (lisiers, fumiers, matières stercoraires)

Règle de traitement selon le type de sous-produits animaux. Renouvellement annuel

Plusieurs types de digestats





Le digestat : répartition de N dans les phases

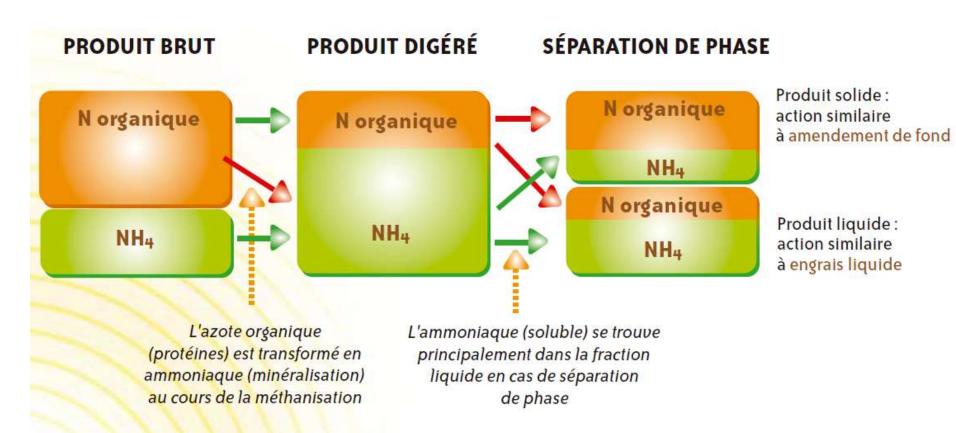


Figure 8 : Répartition de l'azote lors de la méthanisation - (source Solagro)

Epandage du digestat







Epandage du digestat



Epandage du digestat



*agricultures & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE ORNE







